

Vous avez une sensibilité au végétal ?
Vous êtes attiré par le travail en extérieur ?
Vous recherchez une activité polyvalente ?

CAPa Jardinier Paysagiste En Apprentissage

Devenez ouvrier paysagiste

Diplôme de **niveau 3** (ex niveau V) du ministère de l'agriculture
Formation en alternance CFPPA / Entreprise
Durée : 800 heures de formation en centre sur 2 ans
Rentrée : septembre
Période de recrutement : de mars à septembre.
Pour cas particulier : possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée,
si des places sont encore disponibles.

Public :

Jeunes de 16 à 29 ans révolu (ou plus, sous certaines conditions)
Les jeunes ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année en cours
peuvent conclure un contrat d'apprentissage à condition d'avoir terminé
la classe de 3ème
Public en situation de handicap

Pré-requis :

Avoir un maître d'apprentissage dans une entreprise ou au service
espaces verts d'une collectivité, à la rentrée
Pas de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux
visés par le métier

Condition d'inscription :

Demande de dossier de pré-inscription
Entretien individuel avec le référent de la formation

Objectifs

Acquérir les compétences d'un ouvrier qualifié dans une entreprise
paysagiste ou dans le service espaces verts d'une collectivité pour :

- Assurer les travaux d'aménagements paysagers (maçonnerie paysagère, plantation des végétaux, ...)
- Assurer les travaux d'entretien des espaces verts (taille, tonte, ...)



*Avec l'alternance, je deviens
un professionnel du métier
avant même d'être diplômé !*



CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach

1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex

Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

www.reinach.fr



RÉFÉRENTIEL

Capacités générales

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Formations :

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Sensibilisation à la Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

VALIDATION DU DIPLÔME

Diplôme en 7 Unités Capitalisables (UC) qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres.

Les UC sont évaluées tout au long de la formation. Pour chaque épreuve, l'apprenti(e) peut bénéficier d'un 2ème passage s'il ne l'a pas validé. A la fin de la formation s'il lui manque un ou plusieurs UC, il pourra les représenter dans un délai de 5 ans.

NOS SPECIFICITES

Séances de travaux pratiques au sein de notre domaine sur des aires aménagées
Un parc de matériels et matériaux adaptés aux apprentissages
Adaptation du parcours en fonction du projet professionnel du candidat

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites d'entreprises.

REMUNERATIONS, TARIFS, INFORMATIONS PRATIQUES

Rémunération en contrat d'apprentissage : de 27% à 100% SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation Salaire versé par l'employeur suivant la grille de l'apprentissage

Frais pédagogiques : Equipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité d'une prise en charge selon le statut (par apprentissage: prise en charge par les OPCO).

Tarif : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 5 900 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti. Possibilité de restauration et d'hébergement sur place suivant les places disponibles.

POURSUITE DE FORMATION

CAP (conducteur d'engins, ...)
BAC Pro Aménagement paysagers - niveau 4
Brevet Professionnel Aménagements Paysager - niveau 4

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.

Taux de réussite au diplôme : 100%
Taux en emploi à l'issue de la formation : 76%
Taux de poursuite d'étude : 24%
Note de satisfaction des apprentis : 7.3/10



CONTACTS

Responsable de la formation
Fabienne MITHIEUX

Informations administratives

Carole TAILHARDAT- MENJOZ (tel : 04 79 75 99 58)
carole.tailhardat@educagri.fr

